REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AUTORITÉ POUR LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA PLAINE D'ANTANANARIVO
Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

Avis de Consultation Ouverte

N° 04/MDAT/SG/DGAPIPA/PRMP/2025

1. Le **AUTORITÉ POUR LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA PLAINE D'ANTANANARIVO** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fournitures de consomptibles informatiques** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Lot IV W 18 E ? Anosizato Est - ANTANANARIVO 101**
Rue : **Route Nationale 1**
Etage / Numero de Bureau : **Bureau de la PRMP, porte 004**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré aupr de Monsieur la Personne Responsable des March Publics de l'APIPA, Lot IV W 18 E ? Anosizato Est I - ANTANANARIVO 101 - Bureau de la PRMP , porte 004 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **à Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de l'APIPA, Lot IV W 18 E ? Anosizato Est I - ANTANANARIVO 101 - Bureau de la PRMP , porte 004** au plus tard le **04/07/2025** à **10 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

à ..... Le 24/06/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics